



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑲᑎᑕᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 179^E RÉUNION DU CCEK (APPROUVÉ)

DATES : 26, 27 et 28 février 2024

LIEU : Centre de recherche du Nunavik (Société Makivvik), Kuujjuaq

SONT PRÉSENTS :

Nommé par l'Administration régionale Kativik (ARK)

Michael Barrett, vice-président

Nommés par le gouvernement du Canada

Marc-Antoine Giroux

Marie-Noëlle Fournier

Pierre-Yves Gagnon (par vidéoconférence les 26 et 27 février)

Nommées par le gouvernement du Québec

André-Anne Gagnon

Paule Halley

Secrétaire exécutif

Benjamin Patenaude

Analyste en environnement

Nancy Dea

Analyste de la législation environnementale

Christine Lambert

SONT ABSENTS :

Raymond Mickpegak, président, membre nommé par l'ARK

Minnie Grey, membre nommée par l'ARK

INVITÉS :

Thomas Joe, Direction de la politique autochtone, AEIC

Kayanna Brown, Direction de la politique autochtone, AEIC

Kirsten Sellers, Direction de la politique autochtone, AEIC

Peter May, Centre de recherche du Nunavik, Société Makivvik

Louis Breault, Direction des affaires autochtones, MRNF

Andréanne Brière, Direction des affaires autochtones, MRNF
Thomas Faguy-Bernier, Direction des affaires autochtones, MRNF
Simon St-Georges, Direction des affaires autochtones, MRNF
François Dupuis, Direction des affaires autochtones, MRNF

OBSERVATEURS :

Billy Shecanapish, agent de l'environnement, Nation naskapie de Kawawachikamach
Lindsay Richardson, coordonnatrice de projet, Atmacinta inc.
Camille Legal-Payne, coordonnatrice, Questions marines et aires protégées, Société Makivvik
Jasmin Bergeron, coordonnateur et chef d'équipe pour les projets miniers, Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels et miniers, MELCCFP

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 179^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) commence à 14h30 le 26 février 2024 au Centre de recherche du Nunavik à Kuujuaq. Le vice-président ouvre la réunion et invite les membres à proposer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications sont apportées et la 179^e réunion se déroule selon l'ordre du jour présenté en annexe.

2. Adoption du procès-verbal de la 178^e réunion

Les membres passent en revue le procès-verbal de la 178^e réunion. L'adoption du procès-verbal est reportée à une date ultérieure.

3. Administration

a) Budget

Le rapport des dépenses de décembre 2023 à janvier 2024 fait l'objet d'une discussion.

b) Secrétariat

i. Ressources humaines

Les membres sont informés que la version finale de la Politique de gestion des ressources humaines et de la rémunération du CCEK est maintenant disponible. Ils discutent également du congé à venir du secrétaire exécutif et de la possibilité d'embaucher quelqu'un pour le remplacer pendant de cette période.

Action

- **Communiquer avec une firme de consultants en ressources humaines pour élaborer un plan de travail et une estimation des coûts pour embaucher un secrétaire exécutif intérimaire.**

c) Membres

Les membres accueillent M. Jasmin Bergeron qui sera sous peu nommé membre du CCEK par le gouvernement du Québec pour remplacer M^{me} Vanessa Chalifour. Ils discutent également de la présidence du CCEK pour 2024-2025.

d) Dossiers actifs depuis la 178^e réunion, correspondance et gestion interne

Les membres passent en revue le tableau des dossiers actifs du CCEK depuis la dernière réunion ainsi que la liste de la correspondance.

e) Mise à jour sur les objectifs du Plan d'action 2020-2025

L'analyste en environnement présente une mise à jour sur l'avancement des objectifs du Plan d'action 2020-2025 du CCEK. Les membres discutent des trois premiers objectifs du Plan d'action et de la décision de renvoi récente de la Cour suprême du Canada concernant la Loi sur l'évaluation d'impact qui a eu pour effet de freiner l'atteinte de ces objectifs. Par ailleurs, les réalisations concernant les objectifs liés à la production d'une étude sur la prise en compte des impacts sociaux, aux modifications législatives concernant les évaluations environnementales et les activités minières, à la gestion des matières résiduelles, aux initiatives de sensibilisation du public et aux questions liées à la visibilité du CCEK au Nunavik sont également abordées.

f) Site Web

Les membres sont informés que les archives numériques ont été réorganisées. Il est ensuite question de leur intégration dans le portail d'accès sécurisé des membres.

g) Prochaine réunion avec les administrateurs

Il est décidé que les administrateurs fédéral et provincial du chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) seront invités à assister à la 180^e réunion du CCEK. Les membres discutent des points dont ils pourraient discuter avec les administrateurs.

Action

- **Inviter les administrateurs provincial et fédéral du chapitre 23 de la CBJNQ à la 180^e réunion.**

h) Rapport annuel 2023-2024

Les membres discutent du contenu du rapport annuel 2023-2024. Une version provisoire bilingue sera envoyée aux membres pour révision au cours des prochains mois.

4. Lois relatives à la protection de l'environnement

a) Modifications à la Loi sur la qualité de l'environnement, MELCCFP

L'analyste de la législation environnementale présente un résumé des modifications que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

propose d'apporter à la Loi sur la qualité de l'environnement.

5. Évaluations environnementales au Nunavik

a) Mise à jour du sous-comité sur les impacts sociaux

L'analyste de la législation environnementale présente un résumé des dernières activités du sous-comité sur les impacts sociaux. Les membres sont informés qu'une discussion a eu lieu avec l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) au sujet du traitement des impacts sociaux dans le cadre de la Loi sur l'évaluation d'impact actuelle et de l'ancienne Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012. De plus, il est proposé que le secrétariat prépare un résumé des modifications législatives qui ont été apportées à l'égard de la prise en compte des impacts sociaux depuis 2019.

b) Présentation concernant la décision de renvoi de la Cour suprême du Canada à l'égard de la Loi sur l'évaluation d'impact, AEIC

Les membres rencontrent M. Thomas Joe, directeur de la Direction de la politique autochtone à l'AEIC, qui présente les modifications que l'Agence propose d'apporter à la Loi sur l'évaluation d'impact en réponse à la décision de renvoi de la Cour suprême du Canada (CSC) concernant la constitutionnalité de la Loi. Il est accompagné de M^{me} Kayanna Brown et de M^{me} Kirsten Sellers de la Direction de la politique autochtone à l'AEIC. La présentation commence par une explication de la décision de renvoi de la CSC et des mesures prises par l'AEIC pour corriger la situation et du désir de l'Agence d'établir plus de certitude dans son processus. M. Joe explique que le principal enjeu à l'origine de la décision de renvoi de la CSC est une question de compétence et que l'AEIC a l'intention de répondre aux observations de la CSC concernant la Loi en alignant son contenu sur ce que la Cour définit comme constitutionnel. Le 26 octobre 2023, l'AEIC a transmis une série de critères d'orientation à ses organismes partenaires pour expliquer comment elle procédera pour modifier la Loi. M. Joe décrit ensuite les modifications proposées au libellé de la Loi ainsi que l'élargissement de sa portée en ce qui concerne les domaines de compétence fédérale afin de donner suite à la décision de renvoi de la CSC. Il explique que les dispositions de la Loi concernant les Autochtones ne seraient toutefois pas modifiées. Il cite quelques exemples de champs de compétence fédérale et explique que l'AEIC se concentre principalement sur les processus et la façon dont ils sont gérés. M. Joe décrit ensuite des articles de la Loi concernant la désignation et l'examen préalable des projets et la façon dont ces critères doivent être améliorés et clairement ancrés dans les champs de compétence fédérale. L'AEIC étudie actuellement des façons de mieux collaborer avec les provinces et les communautés autochtones pour les projets dont la compétence est partagée. M. Joe conclut par l'échéancier pour les modifications de la Loi en précisant que l'AEIC devrait être en mesure de produire une proposition plus détaillée au printemps 2024.

Après la présentation, les membres discutent de la désignation des projets, de l'harmonisation avec les champs de compétence fédérale, du rôle du processus fédéral au regard du chapitre 23 de la CBJNQ, de l'harmonisation des divers processus, des exemptions, ainsi que des articles concernant les effets et la mise en œuvre à l'échelle fédérale.

6. Changements climatiques

a) Initiative visant à interdire la vente de véhicules à essence neufs au Québec dès 2035, gouvernement du Québec

L'analyste en environnement présente un résumé d'une réunion du MELCCFP tenue le 19 janvier 2024 au

cours de laquelle il a présenté le projet de règlement visant à interdire la vente de véhicules à essence neufs au Québec dès 2035 ainsi que la Stratégie québécoise sur la recharge de véhicules électriques 2023-2030. Ces documents s'inscrivent dans les efforts que le gouvernement du Québec déploie pour se conformer aux accords internationaux en matière de réduction des gaz à effet de serre. La réunion avait pour but de recueillir les commentaires des entités régionales afin de comprendre les défis associés à la mise en œuvre du règlement au Nunavik. Un projet de lettre résumant les enjeux soulevés par les acteurs locaux lors de cette rencontre est présenté et discuté.

Action

- **Finaliser le projet de lettre et l'envoyer au MELCCFP.**

7. Activités minières

- a) Propositions de révision du régime minier et du cadre de l'activité minière, MRNF

L'analyste en environnement présente un résumé des modifications au Règlement sur les mines (auparavant Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) qui ont récemment été publiées et de l'inclusion du cadre d'autorisation pour les activités d'exploration minière à impact. Les membres sont informés que les recommandations du CCEK d'inclure la construction et l'entretien des routes, les camps d'exploration ainsi que la gestion des matières dangereuses dans la liste des activités à impact n'ont pas été incluses dans le nouveau cadre d'autorisation. Il est noté que l'ARK a fait des recommandations similaires. Les membres s'interrogent sur la façon dont les préoccupations soulevées par le CCEK au cours des consultations précédentes pourraient être prises en compte par le MRNF dans le cadre de ses modifications à la Loi sur les mines.

Action

- **Inviter des représentants du MRNF à la 180^e réunion du CCEK pour discuter des commentaires formulés par le CCEK concernant la Loi sur les mines et régler certaines questions en suspens.**

- b) Projet minier de terres rares Strange Lake de Torngat Metals Inc.

L'analyste en environnement fait le point sur les divers processus d'évaluation d'impact qui ont été déclenchés par le projet minier de terres rares Strange Lake de Torngat Metals Inc. À l'heure actuelle, la Commission de la qualité de l'environnement Kativik a publié les lignes directrices du projet dans le cadre du processus provincial de la CBJNQ, et l'AEIC en est à l'étape de l'examen préliminaire du processus de la Loi sur l'évaluation d'impact pour lequel elle a reçu des commentaires des entités régionales et du public.

8. Conservation et biodiversité

- a) Aires protégées d'initiative autochtone, MELCCFP

L'analyste de la législation environnementale présente un résumé d'une discussion avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador concernant le dossier des aires protégées d'initiative autochtone du MELCCFP. Les membres sont informés que l'Institut travaille en collaboration avec le MELCCFP à ce dossier depuis novembre 2022. Lors de la discussion entre les deux parties et les communautés des Premières Nations, il a été mentionné qu'un guide sur la création d'aires

protégées d'initiative autochtone devrait être élaboré. L'Institut propose aussi de créer un réseau communautaire pour la création d'aires protégées d'initiative autochtone. L'ARK a l'intention d'aborder cette question avec son équipe de planification des parcs et ses partenaires régionaux.

b) Consultation sur le mécanisme de création de territoires de conservation nordiques, MELCCFP

Les membres sont informés des efforts que déploie le MELCCFP en vue d'élaborer un mécanisme de création de territoires de conservation nordiques. À l'heure actuelle, le dossier n'est pas encore rendu à la phase de consultation. Le MELCCFP a toutefois l'intention de maintenir son échéance de 2035 conformément aux directives contenues dans le plan d'action 2023-2028 de la Société du Plan Nord (SPN). Des questions demeurent quant à savoir si le mécanisme de création de territoires de conservation nordiques permettra à la SPN d'atteindre ses objectifs de conservation.

Action

- **Demander des informations complémentaires à l'administratrice provinciale du chapitre 23 de la CBJNQ lors de la prochaine réunion du CCEK.**

9. Gestion de l'eau

a) Mise à jour du sous-comité de gestion de l'eau potable du CCEK

L'analyste de la législation environnementale présente un résumé d'une réunion tenue avec des représentants du Service de la santé environnementale de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) concernant les problèmes actuels de livraison et de gestion de l'eau potable au Nunavik. Parmi ces problèmes, il y a les champs de compétence et le rôle des gouvernements provincial et fédéral, des villages nordiques et de l'ARK ainsi que des questions liées aux interventions en santé publique. La RRSSSN a créé un document qui décrit la réglementation sur l'eau potable au Nunavik.

Par ailleurs, le sous-comité de gestion de l'eau potable du CCEK rédige actuellement un guide sur les rôles et responsabilités en matière de gestion de l'eau potable au Nunavik.

10. Gestion des matières résiduelles

a) Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik

L'analyste en environnement présente un résumé de la dernière réunion du Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik qui a eu lieu le 26 janvier 2024. Les principaux enjeux abordés lors de la rencontre étaient l'état des sites contaminés et la gestion des sols contaminés, la mise en œuvre des nouveaux règlements concernant les systèmes de collecte sélective et de consigne, le programme de la responsabilité élargie des producteurs, les objectifs et les projets du Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik ainsi que les programmes du Plan d'action 2023-2028 de la SPN. Il est mentionné que l'ARK rédige actuellement un guide à l'intention des compagnies de construction sur la façon de traiter leurs matières résiduelles. Le guide comprendra également les restrictions issues des règlements municipaux.

b) Mise à jour sur le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux

L'analyste en environnement présente une mise à jour sur le Programme des sites contaminés fédéraux et son Plan d'action. Elle résume une réunion tenue le 31 janvier 2024 à Winnipeg sur l'intégration des connaissances traditionnelles autochtones au Programme. Une lettre contenant les commentaires du CCEK au sujet de la réunion a été transmise à Environnement et Changement climatique Canada le 16 février 2024.

c) Mise à jour sur le projet de nettoyage des stations radars de la ligne Mid-Canada

Le secrétaire exécutif présente une mise à jour sur le projet de nettoyage des stations radars de la ligne Mid-Canada. Les membres sont informés que le MELCCFP a l'intention de poursuivre le projet pilote visant à réhabiliter sept stations radars et que des représentants des communautés criées, inuites et naskapie ont entrepris la visite de ces stations en 2023. Un plan de travail pour la réhabilitation de deux de ces stations a été transmis par l'ARK. Des plans de travail similaires sont en cours d'élaboration pour les communautés criées de Chisasibi et de Whapmagoostui ainsi que la Nation naskapie de Kawawachikamach. Ces plans de travail seront inclus dans les ententes administratives signées par le MELCCFP et les organismes ou la nation en question. Par ailleurs, en ce qui concerne le nettoyage des 34 autres stations, une entente de contribution entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec a été approuvée en juillet 2023. Le MELCCFP a soumis le projet de grande envergure aux fins d'autorisation et d'analyse par les organismes d'évaluation environnementale concernés.

Action

- Inviter des représentants du MELCCFP à présenter une mise à jour à la 181^e réunion.

11. Visite du Centre de recherche du Nunavik

M. Peter May, technicien principal de la faune et directeur adjoint du Centre de recherche du Nunavik de la Société Makivvik, fait visiter les installations et décrit les divers projets auxquels participe le Centre de recherche.

12. Présentation concernant la réflexion sur l'avenir de la forêt, MRNF

M. Louis Breault, directeur au sein de la Direction des affaires autochtones du MRNF, fait une présentation concernant la réflexion sur l'avenir de la forêt de son ministère. Il est accompagné de M^{me} Andréanne Brière, de M. Thomas Faguy-Bernier, de M. Simon St-Georges et de M. François Dupuis du MRNF. Il explique d'abord les objectifs de la réflexion et décrit le processus de consultation auprès des communautés autochtones et des organismes partenaires. Il décrit ensuite le guide du participant utilisé pour orienter la discussion de la réflexion. Le guide est axé sur cinq thèmes principaux, soit la gestion durable et la productivité de la forêt, l'approvisionnement en bois, la conciliation de l'utilisation des terres, le développement économique et les retombées régionales, ainsi que les partenariats avec les Autochtones. La présentation se poursuit avec une description du thème de la gestion durable et de la productivité de la forêt, ainsi que de son fondement législatif et de son approche. M. Breault explique que les pratiques de gestion de la forêt sont un élément essentiel de la lutte contre les changements climatiques et que le forestier en chef du MRNF recommande que ces pratiques de gestion soient adaptées à cette fin.

M. Breault décrit ensuite de manière générale le thème de l'approvisionnement en bois. Il reconnaît que même si cela ne s'applique peut-être pas au Nunavik, il y a des éléments comme les droits forestiers qui pourraient être intéressants. Par ailleurs, le thème de la conciliation de l'utilisation des terres des forêts publiques demeure une question complexe en raison de la diversité des utilisateurs, de leurs activités et de leurs intérêts. M. Breault aborde ensuite la législation adoptée par le MRNF depuis 2010 et la façon dont elle vise à surmonter ce problème dans le cadre de la réflexion actuelle. Il décrit les types d'utilisation des terres dans les forêts publiques du Québec et les mesures prises pour harmoniser ces utilisations. La présentation porte ensuite sur le thème du développement économique, les contributions économiques des forêts du Québec, le rôle des forêts dans l'atténuation des émissions de carbone, l'innovation dans le domaine des

produits et de l'industrie forestiers, ainsi que les parties et les ententes qui participent à la gestion des forêts. La présentation se termine par une description des partenariats avec les Autochtones du MRNF et de la participation des Autochtones au processus de consultation.

Après la présentation, les membres discutent des pratiques de gestion autochtones, des ressources forestières, des feux de forêt et du cadre de consultation.

13. 180^e et 181^e réunions

Il est décidé que la 180^e réunion aura lieu les 28 et 29 mai à Québec. Les dates et le lieu de la 181^e réunion seront confirmés à une date ultérieure. Par ailleurs, la possibilité de tenir une réunion avec le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James et le Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage est discutée.



Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
29 mai 2024

Annexe – Ordre du jour de la 179^e réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal de la 178^e réunion

3. Administration

- a) Budget
- b) Secrétariat
 - i. Ressources humaines
- c) Membres
- d) Dossiers actifs depuis la 178^e réunion, correspondance et gestion interne
- e) Mise à jour sur les objectifs du Plan d'action 2020-2025
- f) Site Web
- g) Prochaine réunion avec les administrateurs
- h) Rapport annuel 2023-2024

4. Lois relatives à la protection de l'environnement

- a) Modifications à la Loi sur la qualité de l'environnement, MELCCFP

5. Évaluations environnementales au Nunavik

- a) Mise à jour du sous-comité sur les impacts sociaux
- b) Présentation concernant la décision de renvoi de la Cour suprême du Canada à l'égard de la Loi sur l'évaluation d'impact, AEIC

6. Changements climatiques

- a) Projet d'initiative visant à interdire la vente de véhicules à essence neufs au Québec dès 2035, gouvernement du Québec

7. Activités minières

- a) Propositions de révision du régime minier et du cadre de l'activité minière, MRNF
- b) Projet minier de terres rares Strange Lake de Torngat Metals Inc.

8. Conservation et biodiversité

- a) Aires protégées d'initiative autochtone, MELCCFP
- b) Consultation sur le mécanisme de création de territoires de conservation nordiques, MELCCFP

9. Gestion de l'eau

- a) Mise à jour du sous-comité de gestion de l'eau potable du CCEK

10. Gestion des matières résiduelles

- a) Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles au Nunavik
- b) Mise à jour sur le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux
- c) Mise à jour sur le projet de nettoyage des stations radars de la ligne Mid-Canada

11. Visite du Centre de recherche du Nunavik

12. Présentation concernant la réflexion sur l'avenir de la forêt, MRNF

13. 180^e et 181^e réunions